

Séance ordinaire du 28 août 2023

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-huitième jour du mois d'août deux mille vingt-trois à dix-sept heures trente et un, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Bonin, Serge Côté, Jeannot Demers, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Alexandre Fallu, Ann Jeffrey, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Stéphane Lafaut, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2023-04-86

Félicitations à Me Marlyne Turgeon et aux membres du personnel de la Ville

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Me Marlyne Turgeon, greffière, ainsi que les membres du personnel du Greffe et du Bureau de la responsable de scrutins référendaires de la Ville, et les membres du personnel de la Ville impliqués, dont particulièrement le personnel de la Direction de l'urbanisme et du bureau de projets, de la Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif, de la Direction des technologies de l'information, division de la géomatique, du Service de l'évaluation de la Direction des finances et de la trésorerie, et de la Direction générale, pour l'excellence de leur travail dans la préparation et la tenue des référendums du 27 août 2023, relatifs à sept règlements modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-04-87

Condoléances aux membres de la famille de madame Sylvie Jeffrey

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de madame Sylvie Jeffrey, sœur du membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-04-88

Condoléances aux membres de la famille de madame Adonia Bergeron Lamontagne

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-40 ;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de madame Adonia Bergeron-Lamontagne, mère du membre du conseil de la Ville Réjean Lamontagne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-04-89

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 28 août 2023, tel qu'il est modifié par l'ajout de l'affaire suivante :

« Adoption de règlement(s) »

Adoption du Règlement RV-2023-34-06 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (conditions relatives à l'interdiction de construction dans la zone M1003, à proximité de l'intersection du boulevard Guillaume-Couture et du chemin du Sault, secteur Saint-Romuald)

Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-082 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-04-90

Période de questions

Environ 20 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2023-04-91

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2023

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville
tenue le 10 juillet 2023.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-04-92

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 4 et 10 juillet 2023

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 4 et 10 juillet 2023
est déposé.

CV-2023-04-93

Nomination du directeur du Service de la sécurité incendie

[Document d'aide à la décision GCH-2023-096](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution
CE-2023-07-36 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De nommer monsieur Réjean Pérusse à titre de directeur du Service de la
sécurité incendie, poste de cadre supérieur contractuel à temps plein, et
d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir
entre les parties.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-04-94

Fin du lien d'emploi d'un membre du personnel col blanc de la Direction de la vie communautaire

[Document d'aide à la décision GCH-2023-099](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution
CE-2023-07-37 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers

De mettre fin au lien d'emploi d'un membre du personnel col blanc indiqué de
la Direction de la vie communautaire, en date de la présente résolution.

CV-2023-04-95

Dépôt du Certificat d'enregistrement relatif au Règlement RV-2023-34-00 modifiant le Règlement RV-2019-19-21 concernant la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels municipaux, situés dans les zones et parcs industriels

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- Règlement RV-2023-34-00 modifiant le Règlement RV-2019-19-21 concernant la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels municipaux, situés dans les zones et parcs industriels.
-

CV-2023-04-96

Rapport relatif à l'avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires du directeur du Cabinet du conseiller désigné

[Document d'aide à la décision GRE-2023-033](#)

Le rapport de la greffière relatif à l'avis de changement à la déclaration des intérêts pécuniaires de monsieur Jonathan Tanguay, directeur du Cabinet du conseiller désigné, en application du *Règlement RV-2022-22-12 édictant le code d'éthique et de déontologie du personnel d'un cabinet*, est déposé, à titre d'information.

CV-2023-04-97

Rapport relatif à la déclaration des intérêts pécuniaires du directeur du Bureau de la mairie

[Document d'aide à la décision GRE-2023-034](#)

Le rapport de la greffière relatif à la déclaration des intérêts pécuniaires de monsieur Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie, en application du *Règlement RV-2022-22-12 édictant le code d'éthique et de déontologie du personnel d'un cabinet*, est déposé, à titre d'information.

CV-2023-04-98

Financement des dépenses relatives à la réalisation de projets reliés au mandat du comité des services de proximité

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-018](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-15 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Michel Patry

D'affecter un montant de 2 320 000 \$ provenant de la réserve financière relative à la réalisation de projets reliés au mandat du comité des services de proximité, et ce, pour financer les dépenses relatives aux projets identifiés à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2023-018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-04-99

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour le déplacement d'un droit acquis (1033, chemin des Îles, secteur Pintendre)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-069](#)

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-16 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit le déplacement d'un droit acquis afin de permettre la construction d'une éventuelle résidence sur une partie du lot 2 296 059 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-00

Adoption du Règlement RV-2023-34-05 modifiant le Règlement RV-2022-22-48 établissant un programme d'aide pour l'acquisition de produits d'hygiène lavables

[Document d'aide à la décision ENV-MR-2023-005](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2023-34-05 modifiant le Règlement RV-2022-22-48 établissant un programme d'aide pour l'acquisition de produits d'hygiène lavables a pour objet d'augmenter l'enveloppe budgétaire du programme pour l'acquisition de produits d'hygiène lavables et de repousser la date d'échéance du programme au 31 décembre 2023, en plus d'apporter d'autres modifications mineures au règlement ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-06-43 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Fleur Paradis
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Alexandre Fallu

D'adopter le Règlement RV-2023-34-05 modifiant le Règlement RV-2022-22-48 établissant un programme d'aide pour l'acquisition de produits d'hygiène lavables.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-01

Adoption du Règlement RV-2023-34-06 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (conditions relatives à l'interdiction de construction dans la zone M1003, à proximité de l'intersection du boulevard Guillaume-Couture et du chemin du Sault, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-082](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2023-34-06 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'interdire, dans la zone M1003, toute construction, tout ouvrage et tous travaux en raison de contraintes dues à la nature géologique et hydrogéologique des sols, à moins qu'ils aient été préalablement autorisés par le conseil de l'arrondissement en application d'un règlement adopté en vertu de l'article 145.42 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-191.) et de prévoir une exception pour la réalisation de constructions ou d'interventions destinées à assurer la sécurité, ou lorsqu'il s'agit de procéder à l'entretien, à la rénovation ou à la réparation usuelle d'une construction ou d'un ouvrage ;

ATTENDU la recommandation du comité exécutif, résolution CE-2023-07-41 ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2023-34-06 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2023-04-75.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-02

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2023-05-03

Félicitations à la SPA Ville de Lévis

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Karine Lavertu
Appuyé à l'unanimité

De féliciter la SPA Ville de Lévis pour leurs nouveaux locaux et l'excellence des services offerts, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-04

Construction d'une piste multifonctionnelle sur le pont de Québec

ATTENDU QUE, selon la Communauté métropolitaine de Québec, les travaux de réaménagement du pont de Québec représentent une fenêtre d'opportunité incontournable qui doit être saisie afin de développer l'offre de mobilité active dans la région;

ATTENDU QUE le pont de Québec est un lien interrives stratégique pour les cyclistes et les piétons et que le réseau cyclable est actuellement déficient;

ATTENDU QU'il faut miser sur des infrastructures modernes, sécuritaires et efficaces pour favoriser l'utilisation du transport actif;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Alexandre Fallu
Appuyé à l'unanimité

De demander au gouvernement du Québec, de prévoir un espace suffisant pour accueillir une piste multifonctionnelle efficace assurant la sécurité des piétons, des cyclistes et des autres usagers sur le pont de Québec.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-05

Félicitations à monsieur Langis Lapierre, madame Nicole Lapierre, au comité organisateur et aux bénévoles

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Langis Lapierre, madame Nicole Lapierre, le comité organisateur et les bénévoles pour l'organisation du *Concours hippique Ville de Lévis* qui aura lieu du 6 au 10 septembre 2023, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-06

Félicitations à monsieur Sylvain Turcotte, aux organisatrices et organisateurs et aux participantes et participants de la *Course de boîtes à savon*

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Michel Turner
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Sylvain Turcotte, président, les organisatrices et organisateurs et les participantes et participants de la 8^e édition de la *Course de boîtes à savon* qui aura lieu le 9 septembre 2023, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-07

Dépôt d'un document pour le comité des finances de la Ville

Le membre du conseil de la Ville Serge Bonin dépose un document pour le comité des finances de la Ville relatif au cadre financier.

CV-2023-05-08

Félicitations à Mon quartier de Lévis

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Mon quartier de Lévis pour l'organisation de *La grande tablée* qui a eu lieu le 16 juillet 2023, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2023-05-09

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

À 18 heures 26, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
